

## COMpte RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2014

### Etaient présents :

MM.ZALESNY.DE PANAFIEU.PINIAU.Mme ESNAULT.M.ROUSSELET.Mmes LEHAY.  
ROINET.M.THEBERGE.Mme PIPELIER.M.PASQUEREAU.Mme TALINEAU.MM.VEILLARD.  
LE SCORNET.Mmes HEROUIN.SALMON.M.GUILBERT-ROED.Mme MOULIN.M.SAILLY.  
Mme JOUARE.M.BRETHOME

### Absents excusés et représentés :

Mme FUMALLE un pouvoir à M. ZALESNY  
Mme DELAUNE un pouvoir à Mme SALMON

## ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT D'EAU SARTHE ET LOIR (SIAEP)

La délibération du 4 avril 2014 désignant les déléguées au SIAEP Sarthe et Loir est abrogée.  
Le Conseil Municipal a procédé, à bulletin secret, à l'élection des délégués devant siéger au  
SIAEP Sarthe et Loir au nombre de 3 titulaires et 3 suppléants.

Une liste de candidats a été déposée :

- titulaires :

M. de PANAFIEU Arnaud, M. PINIAU Yves, M.THEBERGE Christian

- suppléants :

M. ZALESNY Jean-François, M. PASQUEREAU Alain, Mme MOULIN Marie-Noëlle

Après avoir procédé au vote, à bulletin secret, les personnes suivantes ont été élues avec 22 voix :

- Titulaires :

**M. de PANAFIEU** Arnaud, **M. PINIAU** Yves, **M.THEBERGE** Christian

- Suppléants :

M. ZALESNY Jean-François, M. PASQUEREAU Alain, Mme MOULIN Marie-Noëlle.

## CONSTRUCTION MAISON MEDICALE AVENANT AU LOT N° 10 PEINTURE SOLS SOUPLES

Par délibération en date du 20 juin 2013, le Conseil Municipal a validé, à l'unanimité, le choix des entreprises pour la construction d'une maison médicale.

L'entreprise BOULFRAY a été retenue pour le lot 10 « peinture sols souples » d'un montant de 13 450.14 € HT.

Des travaux complémentaires sont à réaliser dans la tisanerie : fourniture et pose de revêtement de sols  
Un avenant a été établi s'élevant à 619.20 € HT.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cet avenant portant le nouveau montant du marché de travaux à 14 069.34 € HT.

Les crédits seront inscrits au budget primitif 2014.

## DELIBERATION TYPE POUR STATUER SUR LE PRINCIPE DE DELEGATION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

**Monsieur le Maire expose que :**

- la commune de **PRÉCIGNÉ** a décidé, en 2003, de déléguer la gestion de son service public d'assainissement collectif;
- la compagnie Fermière des services publics a été désignée comme fermier par contrat signé le 2 décembre 2002 ;

- ce contrat d'affermage, enregistré en Préfecture le 9 décembre 2002, pour une durée maximale de 12 ans avec effet au 1<sup>er</sup> JANVIER 2003, arrive donc à échéance le 31 décembre 2014. Ce contrat a fait l'objet d'un avenant pour prolonger le délai jusqu'au 30 juin 2015.
- en application de la réglementation (articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales), il convient de décider du mode de gestion selon lequel l'exploitation de ce service sera assurée à compter du 1<sup>er</sup> JUILLET 2015 ;
- dans l'hypothèse où le mode de gestion actuel serait reconduit, l'assemblée délibérante devrait, en application de cette réglementation, se prononcer sur le principe même de la délégation, au vu d'un rapport présentant le document contenant les caractéristiques des prestations que devra assurer le futur délégataire ;

**Considérant que :**

- la collectivité ne dispose ni du savoir-faire ni des moyens nécessaires pour exploiter ce service ;
- le mode de gestion actuel procure toutes satisfactions ;

**Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du rapport présenté par le Maire et du document qui l'accompagne, à l'unanimité :**

- décide de déléguer la gestion du service public d'assainissement collectif de la commune de PRÉCIGNÉ ;
- décide de retenir l'affermage comme type de gestion déléguée, pour une durée de 12 ans ;
- autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure nécessaire à la mise en place de cette délégation, à savoir :
  - recrutement d'un assistant maître d'ouvrage pour la conduite de la négociation,
  - engagement de la consultation pour la nouvelle délégation de service public.

**RENOUVELLEMENT DE CONTRAT DE GESTION RESTAURATION SCOLAIRE**

Afin de renouveler le contrat de gestion de restauration scolaire à la rentrée de septembre 2014, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. Le Maire à :

- Lancer la procédure de marché sous forme de procédure adaptée, en application de l'article 26-II-2 du Code des Marchés Publics, pour une période allant du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 31 août 2015, reconductible une fois, pour une période maximale de 24 mois, avec possibilité de résilier annuellement.

Monsieur ZALESNY Jean-François, Maire, est désigné en qualité de pouvoir adjudicateur et à signer le marché correspondant.

Le Conseil Municipal vote les crédits au budget annexe 2014 du restaurant scolaire.

## **AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE PROJET URBAIN PARTENARIAL (P.U.P) du 16.11.2013**

Par délibération du Conseil Municipal du 8.11.2013, Le Maire a été autorisé à signer une convention P.U.P ayant pour objet la prise en charge financière de l'équipement électrique dont la réalisation par la Commune est rendue nécessaire pour l'opération d'aménagement d'un terrain (partie) sis à Précigné, RD 53, lieu-dit « Bellevue », cadastré section G N°611, dénommé le « Clos des Bourrières ».

Un nouveau devis de raccordement a été établi par ERDF, estimé à 26 580.01€ H.T ; une nouvelle demande d'autorisation d'urbanisme va être déposée entraînant ainsi une modification dans la réalisation du projet.

La passation d'un avenant à la convention du 16.11.2013 est nécessaire.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 19 voix « pour » et 3 « abstentions » autorise Le Maire à signer l'avenant à cette convention P.U.P.

## **MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLE DE LA SARTHE (SIVAS)**

Après avoir pris connaissance des nouveaux statuts actant l'adhésion de la Communauté de Communes des Portes de l'Anjou et emportant le remplacement de la Commune par sa Communauté de Communes au sein du SIVAS, renommé dès lors SMVS ; Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable.

## **RENOUVELLEMENT DU CERTIFICAT ADMINISTRATIF POUR TRANSMISSION DES ACTES ADMINISTRATIFS**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Anjou et du Maine, l'abonnement à CA Certificat, certificat électronique permettant la télétransmission des actes administratifs de la Commune (arrêté, délibérations et décisions prises par délégation).

## **DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT A LA DEFENSE**

M. BRETHOMÉ Joël s'est présenté comme candidat à cette fonction ; par 23 « voix », M. BRETHOME Joël a été élu pour représenter la Commune. Le « Correspondant Défense» agit dans trois domaines : actualité de la Défense, Parcours de Citoyenneté, Devoir de Mémoire ; s'y ajoute la diffusion d'informations sur les métiers de l'Armée et les Réserves.

## **DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU POLE SANTE SARTHE ET LOIR**

Afin de représenter la collectivité au sein du conseil de surveillance du Pôle Santé Sarthe et Loir, Madame ESNAULT Madeleine s'est proposée comme candidate. Madame ESNAULT Madeleine a été élue par 23 voix.

## **DESIGNATION D'UN REFERENT AU SEIN DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) SARTHE AVAL**

Afin de représenter la collectivité au sein du schéma d'aménagement et de gestion des eaux usées (SAGE) Sarthe aval, Monsieur THEBERGE Christian s'est proposé comme candidat. Monsieur THEBERGE Christian a été élu par 23 voix.

## **CONSTITUTION DES NOUVELLES COMMISSIONS COMMUNALES DES IMPOTS DIRECTS**

A la demande de la direction générale des finances publiques,  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose les noms suivants :

Au titre des taxes foncières	Au titre de la taxe d'habitation	Commissaires titulaires en dehors de la commune	Commissaires titulaires propriétaires de bois ou de forêts si le territoire de la commune comporte un ensemble boisé de 100ha au minimum
M. PINIAU Yves M. THEBERGE Christian M. VEILLARD Anthony M. FOURMOND Elie Mme BANREZES Anne M. TOUCHET André Mme PIPELIER Nicole M. GUILLET Laurent M. BOUVIER Eugène Mme FOUCHEZ Monique M. RICHERT Christophe Mme TRESSY Nicole M. LANDEAU Clarisse M. METIVIER Philippe	M. SAILLY Patrick M. CHEHERE Jean M. GIRARD Joseph Mme ETOURMY Danielle M. CHOLEAU William M. CHEVALIER Marc M. ROUSSELET Gilles Mme TALINEAU Marie-Claude M. COEFFE Pierre Mme PIERRE Yvonne Mme LELIEGE Françoise M. AGLAOR Jean-Michel Mme CHATELAIN Janine Mme DRONNE Annick	M. SALLE Christian M. DASILVA Abilio	M. de PANAFIEU Arnaud M. ANDRE Michel

## **DELIBERATION MODIFICATIVE DE CREDITS BUDGETAIRES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les modifications de crédits budgétaires suivantes :

### **BUDGET RESTAURANT SCOLAIRE**

SECTION	ARTICLE	MONTANT
FONCTIONNEMENT DEPENSES	6284 Redevance pour service rendu	- 500 €
INVESTISSEMENT RECETTES	6288 Autres services extérieurs	+ 500 €

## **DROITS DE PLACE**

Le Conseil Municipal abroge la délibération du Conseil Municipal du 9.12.2013 fixant les droits de place.

Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal décide :

- afin de maintenir le marché hebdomadaire du samedi matin, aucun droit de place ne sera demandé aux commerçants présents sur le marché chaque semaine.
- fixe comme suit les tarifs demandés aux industriels ou véhicules de vente d'outillage et marchands ambulants :

CONFISERIE	<b>47 €</b>
STAND PECHE A LA LIGNE	<b>37 €</b>
STAND MANEGE ENFANTS	<b>37 € + eau et électricité</b>
STAND AUTO-SKOOTER	<b>62 € + eau et électricité</b>
STAND DE TIR	<b>62 €</b>
VEHICULE VENTE d'OUTILLAGE	<b>86 €</b>
CIRQUE	<b>86 € + eau et électricité</b>
MARCHANDS AMBULANTS	<b>60 € par an</b>

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **DEMANDE DE PRETS TRAVAUX LOCAUX SCOLAIRES**

Un prêt de 367 400 € a été inscrit au budget pour le financement des locaux scolaires.

Mr De Panafieu et M. Sailly sont chargés de consulter différentes banques.

#### **AMENAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE**

Un devis d'un montant de 3 600 € a été accepté par la précédente municipalité pour l'aménagement d'une piste cyclable sur l'ancien terrain de basket.

Un autre projet avait été soulevé par la nouvelle municipalité ; l'aménagement d'une piste de skate parc n'étant pas réalisable sur ce site, l'ordre de service d'effectuer les travaux de la piste cyclable peut être validé auprès de l'entreprise.

#### **IMMEUBLE EN ETAT DE RUINE « Chemin du Plessis Omer »**

Le propriétaire a été identifié, Mr le Maire va faire les démarches nécessaires.

#### **MAISON MEDICALE**

La réception des travaux est prévue le 5 juin.

L'inauguration est prévue le samedi 21 juin 2014 à 11 h.

#### **TRAVAUX INTERCONNEXION EAU POTABLE**

Il est signalé des problèmes de fossés bouchés dans certains secteurs concernés par les travaux ; voir également l'emplacement d'un poteau électrique près du château d'eau de la Grenonnière ; la Commune prendra contact avec le syndicat d'eau Sarthe et Loir.

#### **INTEGRATION DE VOIRIES DES LOTISSEMENTS « Clos des Coutures, La Mandée, Clos de la Bade »**

Les actes notariés sont en cours chez Maître LEGUIL.

## **ACCUEIL DES ALLEMANDS AU WEEK END DE L'ASCENSION**

Le programme a été adressé à chaque conseiller ; un vin d'honneur offert par la municipalité est prévu près de la mairie « square Wewelsburg » le jeudi 29 mai à 18 h.

## **FETE DE LA MUSIQUE LE SAMEDI 21 JUIN 2014**

Différentes animations auront lieu dans le centre bourg ; le programme sera sur le site precigne.fr et dans les journaux.

## **ORGANISATION DES ELECTIONS EUROPENNES DIMANCHE 25 MAI**

Un tableau mis à jour sera adressé à chaque conseiller.

## **PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Vendredi 20 juin 2014 à 20 h**